

# Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation

RNCP39437 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                 |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel |
| Code(s) NSF             | 227                      |
| Formacode(s)            | 22604, 22635             |
| Code(s) ROME            | I1306                    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit  |
| Date d'échéance         | 31/07/2029               |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

53 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 43 à former et organiser l'évaluation et 10 à former.

| Organisme              | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------|----------------|----------------------------------|
| ABONDANCE FORMATION    | 81946596400057 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI) | 77572845400205 | Former et organiser l'évaluation |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800012 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800053 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800061 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800095 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800137 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800160 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800178 | Former                           |
| AFPA ENTREPRISES       | 82409268800186 | Former                           |

Liste complète des 53 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39437-technicien-d-intervention-en-froid-commercial-et-climatisation/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation assure, en lien avec la transition écologique, la maintenance et l'optimisation énergétique des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées. Ces installations sont par exemple des systèmes mono et bi étagés, des installations au CO2 ou à circuit secondaire de refroidissement et des systèmes de récupération de chaleur. Il intervient majoritairement pour

les grandes et moyennes surfaces de vente afin de permettre la conservation des aliments dans des bonnes conditions d'hygiène et de température.

#### ACTIVITÉS VISÉES

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées et climatisation réversible.

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation travaille souvent seul et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Le technicien doit être titulaire du permis B. Il exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier des installations et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé (GTC), s'il existe.

Il est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le responsable hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions. Il peut être soumis à des contraintes horaires et des astreintes particulières.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, travail à des températures basses et utilisation de postes à souder. Il peut être amené dans certains cas à manutentionner des charges lourdes et travailler en hauteur.

Il est exposé aux dangers liés à l'utilisation des fluides frigorigènes, notamment le CO<sub>2</sub> pour les risques d'anoxie et certains fluides inflammables tels que les hydrocarbures et les fluides à très faibles impacts pour l'environnement. Enfin il manipule des équipements qui présentent des risques dus à de fortes pressions.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives en application du plan de prévention (s'il existe), des règles sur la protection de l'environnement et de la réglementation des équipements sous pression.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

- Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte
- Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

- Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiée aux applications du froid
- Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation
- Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées

- Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées
- Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées
- Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

## Blocs de compétences

### RNCP39437BC01 — Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 2 h 30 min

En atelier, tous les candidats en simultané en présence du jury :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la mise en service d'un système frigorifique mono étagé de type monoposte. Le système frigorifique doit être chargé à l'azote, le coffret électrique est opérationnel.

Sur ce type de système, le candidat effectue :

- La mise en service

- Le contrôle de bon fonctionnement du système
- La rédaction des documents afférents à la mise en service : carte machine, fiche de relevé, procès-verbaux
- La rédaction de la fiche d'intervention réglementaire en vigueur et le bon de travail sur un outil numérique et leur envoi au jury
- La mise à disposition du système au jury

Questionnement à partir de production(s) : 10 min

Cette production écrite est un document portant sur un système frigorifique mono-étagé de type monoposte que le candidat a installé durant son parcours de formation ou son parcours professionnel.

Ce document de deux à quatre pages comprend des photos de l'installation.

Le jury interroge le candidat sur :

- la présentation par le candidat du type de système concerné,
- comment le candidat a préparé et réalisé son installation,
- la description des opérations effectuées par le candidat.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h 40 min

## **RNCP39437BC02 — Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiée aux applications du froid

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 3 h 45 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties.

Maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte ou de climatisation

A partir de consignes, le candidat réalise la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte ou de climatisation.

Cette mise en situation est réalisée sur des équipements opérationnels, elle comprend une manipulation de fluide frigorigène.

Cette partie est organisée pour 7 candidats au maximum en simultané.

Elle se déroule en deux phases.

- Phase 1, durée 2 h, en atelier et en présence du jury :

Sur un système frigorifique tiré au sort et à partir de renseignements décrivant un dysfonctionnement, le candidat diagnostique, répare et remet en service l'installation. A l'issue du dépannage, le candidat restitue le système frigorifique au jury qui joue le rôle du client.

- Phase 2, durée 15 min, en salle, en présence d'un surveillant

Le candidat rédige sur un outil numérique les documents afférents à l'intervention.

Etudes de cas

Durée 1h30, tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise deux études de cas portant sur les interventions professionnelles suivantes :

- le paramétrage d'un régulateur dédié aux applications du froid ; À partir de documents « constructeurs », le candidat vérifie et propose le paramétrage d'un régulateur dédié aux applications du froid.
- la maintenance préventive des systèmes frigorifiques mono-étagé ; À partir de schémas et de nomenclatures, le candidat propose une solution d'intervention ou de modification dans le cadre de la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 3 h 45 min

## **RNCP39437BC03 — Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 1 h 15 min

Tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude de cas portant sur la maintenance conditionnelle et prévisionnelle.

À partir de schémas et de nomenclatures, le candidat propose une solution d'intervention ou de modification dans le cadre de la maintenance d'une installation frigorifique de froid commercial complexe et centralisée.

Entretien technique : 15 min

L'entretien technique porte sur les connaissances et savoir faire à mettre en œuvre lors d'une maintenance systématique d'installation de froid commercial complexe et centralisée.

Le candidat répond aux questions du jury auprès d'une installation de froid commercial complexe et centralisée afin d'illustrer ses propos.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 30 min

## **RNCP39437BC04 — Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées.

Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Mise en situation professionnelle : 3 h 15 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties.

Etude de cas

Durée 1 h, tous les candidats en simultané en salle et en présence d'un surveillant :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise une étude de cas portant sur le diagnostic d'un dysfonctionnement issu des données d'un système de gestion technique centralisée (GTC) d'une installation de froid commercial complexe et centralisée.

Maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisée

A partir de consignes, le candidat réalise la maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisé.

Cette mise en situation est réalisée sur des équipements opérationnels, elle comprend une manipulation de fluide frigorigène.

Cette partie est organisée pour 5 candidats au maximum en simultané.

Elle se déroule en deux phases.

- Phase 1, durée 2 h, en atelier et en présence du jury : Sur une installation tirée au sort et à partir de renseignements décrivant un dysfonctionnement, le candidat diagnostique, répare et remet en service l'installation. A l'issue du dépannage, le candidat restitue l'installation frigorifique au jury qui joue le rôle du client.
- Phase 2, durée 15 min, en salle, en présence d'un surveillant : Le candidat rédige avec un outil numérique les documents afférents à l'intervention.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 3 h 15 min

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Le froid commercial : maintien de la chaîne du froid dans leur point de vente

Le froid semi-industriel : stockage des denrées et petit process industriels

Les installations frigorifiques des cuisines professionnelles pour la restauration et l'hôtellerie

La climatisation de confort, pour des activités de construction, d'installation, de maintenance et d'exploitation

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

Frigoriste ; Agent technicien en froid et climatisation

Conducteur d'installations frigorifiques

Dépanneur en installations de froid et climatisation

Technicien en froid et climatisation  
Technicien frigoriste  
Technicien d'intervention en froid et climatisation  
Technicien de maintenance en froid et climatisation

**RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ**  
Un titre d'habilitation électrique, conformément à l'arrêté du 26 avril 2012 prévue à l'article R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail  
, est attribué par l'employeur pour les activités où le risque électrique est présent.  
Le technicien manipule des fluides frigorigènes dans le respect de l'environnement, pour cela il est titulaire d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie I, conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement  
.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                        |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)                                                                                                                      |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique                                                                 |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 200 €                                                                                                                                |
| Diplôme le plus fréquent            | Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (24 % des actifs en emploi)                                 |
| Familles professionnelles (FAP)     | G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 2 950                                                                                                                                  |
| Jugés difficiles à recruter         | 81 %                                                                                                                                   |
| Emplois saisonniers                 | 3 %                                                                                                                                    |
| Familles professionnelles (FAP)     | G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air                             |

Voies d'accès

**MODALITÉS D'ACCÈS**  
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE  
**COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE**  
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                     |
|-------------------------|---------------------|
| Prise en charge usuelle | 7 600 €             |
| Selon la branche        | 6 000 € – 7 908 €   |
| Prise en charge         | Branches concernées |

|         |                                                                                                                       |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7 600 € | Valeur par défaut · 209 branches                                                                                      |
| 7 908 € | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat |
| 7 800 € | CPNEFP de la branche du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air            |
| 6 000 € | CPNEFP de la métallurgie                                                                                              |

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 31/07/2029 |
| Date de dernière délivrance possible | 31/07/2030 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 235       | 0        | 93 %             | 79 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP37546

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)  
RNCP37546, RNCP38869

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)

**Fiche officielle (France Compétences)**  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39437/>

## Où se former

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Formations référencées | 27                 |
| Organismes             | 15                 |
| Régions couvertes      | 9                  |
| Prix indicatif         | 1 575 € – 17 337 € |
| Durée                  | 119 – 1106 h       |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Formations en apprentissage    | 23 |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 19 |
| Organismes formateurs          | 22 |
| Régions couvertes              | 12 |

|                               |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| Départements couverts         | 20                   |
| Organismes certifiés Qualiopi | 22                   |
| Sessions                      | de 09/2024 à 10/2029 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 32                |
| Parcours menés à terme | 13                |
| Taux d'achèvement      | 41 %              |
| Période                | 11/2024 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 35                |
| Montant total engagé     | 304 599 €         |
| Coût moyen par dossier   | 8 703 €           |
| Durée moyenne            | 606 h             |
| Période                  | 10/2024 – 08/2026 |
| France Travail           | 42 %              |
| France compétences       | 37 %              |
| Entreprise               | 15 %              |
| Régions                  | 3 %               |
| Reste à charge titulaire | 2 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.